ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS AU CONSEIL DE L'IEJ

Renouvellement du collège des usagers du conseil de l'Institut d'études judiciaires. Un siège titulaire et un siège de suppléant sont à pourvoir au conseil de l'IEJ.

Le 24 février 2026 À l'IEJ - 2ème étage - bureau 220 (3, rue de la Division Leclerc, 78 280 Guyancourt)

DSP

Une élection est organisée afin de renouveler le collège des usagers du conseil de l'IEJ.

Un siège titulaire et un siège de suppléant sont à pourvoir au conseil de l'IEJ.

Calendrier :

- Affichage des listes électorales : **LUNDI 2 FEVRIER 2026**
- Date limite de dépôt des candidatures : **VENDREDI 13 FEVRIER 2026 À 16 HEURES**
- Affichage des candidatures recevables : **À PARTIR DU MERCREDI 18 FEVRIER 2026**
- Date du scrutin : MARDI 24 FEVRIER **2026**

En téléchargement :

- Arrêté N°2026-004 portant décision électorale relative à l'élection des représentants des étudiants au conseil de l'IEJ (PDF)
- Arrêté N°2026-033 portant constitution du bureau de vote (PDF)
- Liste électorale à consulter à l'IEJ (Bureau 220 - 3 rue de la Division Leclerc, 78280 Guyancourt)
- Procès verbal de l'examen de recevabilité des candidatures (PDF)
- Arrêté portant proclamation des résultats (PDF)
- PV de résultats (PDF).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact :	Secrétariat de l'IEJ : secretariat.iej@uvsq.fr et ophelie.francart@uvsq.fr